

Extrait de résolution de La Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance extraordinaire du 6 octobre 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans à 20hres, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire et à laquelle il y avait quorum.

RÉSOLUTION #1371-2014

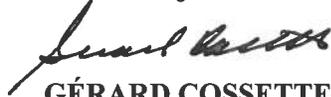
Moratoire sur l'uranium

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations.

ADOPTÉE.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU LIVRE DES
DÉLIBÉRATIONS**

Donnée à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans,
ce 28^{ième} jour du mois d' octobre 2014



GÉRARD COSSETTE
Directeur général/secrétaire-trésorier